

A photograph of a family of four walking on a wooden boardwalk in a park. The father is on the left, holding a young child. The mother is on the right, holding the hand of another child. They are all smiling and dressed in light-colored clothing. The background shows lush green trees.

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2022

**Assemblée Générale
du 17 juin 2022**

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

Au cours de cette année 2021 nous aurions pu espérer plus de souplesse dans l'application des règles sanitaires permettant de favoriser plus de rencontres sur le terrain, plus d'interactivité dans nos fonctionnements et un dialogue plus proche.

Malheureusement le virus nous a contraints une année encore à respecter des consignes sanitaires impératives et restrictives pour nos activités associatives en nous obligeant à maintenir le lien à l'aide de conférences audiovisuelles avec toutes les limites techniques de cet outil.

Nous avons pu surmonter l'épreuve grâce à l'opiniâtreté et la détermination de tous : le travail de notre bureau, bénévoles et permanents. Notre fédération a tout mis en œuvre pour maintenir le lien et le cap fixé : les pôles ont produit un important travail de collaboration encore plus important que les années précédentes et en y ajoutant le fonctionnement du comité stratégique.

Ce rapport moral est complémentaire du rapport d'activité général : s'il nous indique la marche à suivre il nous rappelle succinctement 2021, nous dirige vers 2022 et a l'obligation de nous projeter vers 2023 et les années à venir. Voir plus loin pour anticiper !

Aujourd'hui encore nous devons avoir comme objectif, l'idée que les familles soient réellement prises en compte : notre attente est légitime.

Pour ces raisons, je veux souligner quelques points sur lesquels nous continuerons de porter nos efforts avec détermination.

La réduction des difficultés impactant la vie associative de Famille de France

A partir de mars 2020 et en 2021, nous avons été confrontés à la logique des restrictions sanitaires et les périodes de confinement imprévisibles ont contribué à nous éloigner les uns des autres, avec pour conséquence : La baisse du nombre de nos adhérents ; celle-ci a engendré une diminution de la subvention accordée par la DGCCRF, d'une part, des ressources au sens large du terme d'autre part, ce qui a aggravé notre situation financière déjà fragile et réduit notre liberté de dépenses.

Le renforcement du pôle Politique familiale

Depuis très longtemps nous assistons à un démantèlement de la politique familiale qui se transforme en une politique sociale ; cet effet ne vise que les familles ou personnes en situation précaire, oubliant ainsi la plus grande majorité des familles, dites de la classe moyenne, et les familles nombreuses.

Nous voulons rester vigilants quant à la renégociation de la Convention d'objectifs et de gestion (COG) au sein de la Caisse d'allocations Familiales : **la faiblesse des moyens** ne permettra pas de créations de services pour les familles à la hauteur de ce qui est attendu et qui serait souhaitable pour l'équilibre de la conciliation des temps professionnels et familiaux.

a) La renégociation de la loi bioéthique

Dans le cadre de l'examen de ce projet de loi annoncé en septembre 2019, Familles de France a été auditionnée par la mission d'information sur la révision de la loi relative à la bioéthique en octobre 2018 et sur la base d'une enquête menée dans le réseau, Familles de France a donc exprimé les points de vue suivants :

- Quand leur filiation n'est plus lisible, les personnes vivent souvent leur vie d'adulte en recherche de leurs origines. L'enfant tant espéré est souvent accueilli avec bonheur, mais le progrès médical doit-il seulement être au service des désirs individuels ?

-
- Nos avis sont très partagés concernant les questions de PMA, ou GPA : sur ce sujet nous souhaitons d'abord une réflexion plus importante sur la place de chacun dans la famille, avant d'ouvrir des droits nouveaux aux couples homosexuels.
 - Notre mouvement s'opposera toujours à la marchandisation du corps des femmes contre de l'argent, action derrière laquelle se cache toujours des rapports de pouvoirs et de domination. Les histoires douloureuses de femmes indiennes nous montrent que ce n'est pas la bonne route à prendre.
 - Les progrès de la science et du droit doivent permettre à l'individu de s'inscrire dans la société, et non créer une « fabrique de l'être humain ».

Nous continuerons dans cette voie.

b) La redynamisation de la natalité

Nos positions sont basées sur le constant suivant :

En France le désir d'enfant est de l'ordre de 2,4 alors qu'en réalité, pour la quatrième année consécutive, le taux de natalité ne cesse de baisser, pour ne plus atteindre que le seuil de remplacement des générations, à 1,87 malgré une reprise économique.

Comment pouvons-nous admettre que le désir d'enfant soit oublié ?

Qui va financer les retraites ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR) estime à 1,95 enfant par femme le taux de renouvellement qui assure l'équilibre des régimes de retraite.

Les coupes sombres que nous avons dénoncées chaque année aboutissent à ce résultat alarmant. Nous nous attacherons à prioriser les points de défense familiale :

- Revalorisation du plafond du quotient familial
- Universalité des allocations familiales
- Prime au premier enfant
- Le congé parental et de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

Le mode de garde est une inquiétude grandissante pour un couple.

Nous maintenons à Familles de France la revalorisation d'un congé parental attractif notamment pendant la première année de l'enfant afin de permettre un lien fort entre parent et enfant. Cette mesure permettrait de réduire les coûts du mode de garde en crèche et aurait pour conséquence de redynamiser la natalité.

Si nous avons obtenu le congé de paternité et d'accueil qui a été élargi à 28 jours dont 7 jours obligatoires, trop peu de familles l'exploitent : le barème n'est pas forcément adapté à tous les publics.

c) La réforme des régimes de retraite

Cette réforme est basée sur 3 axes à considérer positivement :

- L'universalité, une meilleure prise en compte des carrières non linéaires, notamment pour les femmes. Une valeur du point dépendant du temps travaillé et non du travail effectué.

- L'équité, par la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Aussi bien d'un point de vue salarial que sur les écarts de retraites, le système par points permet d'y remédier notamment par la prise en compte des enfants : majoration de 5 % par enfant, dès le premier enfant et 2 % supplémentaires à partir de 3 enfants et plus. Les femmes de trois enfants pourront s'arrêter de travailler jusqu'aux 6 ans du 3ème enfant.

A Familles de France nous sommes favorables à une base à 1000 euros pour les femmes qui n'auraient pas suffisamment cotisé.

- La responsabilité : concernant l'acceptation du système d'âge d'équilibre.
Mais cette réforme du système de retraite qui consiste à réduire 42 régimes différents en un seul pose plusieurs problèmes :

- La valeur du point et son évolution

Le nombre de points acquis et sa valeur sont respectivement contraints par « la valeur d'acquisition des points » et « la valeur de service du point », deux paramètres laissés à la délibération du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle et dépendants des projections financières du système de retraite.

Il faut savoir que l'enveloppe du budget retraite a été fixée à 14 % du PIB !

- L'âge légal de pouvoir prendre son droit à la retraite : Cet âge reste fixé à 62 ans mais l'âge pivot à 64 ans avec décote pour départ avant cet âge et majoration pour départ après cet âge va inciter à travailler plus.

- La prise en compte de toute la carrière dans le projet de réforme : risque mécaniquement, du fait de la progressivité, de pénaliser la valeur du point par rapport à la prise en compte des 25 dernières années dans le secteur privé.

3. La consommation reste toujours un domaine d'expertise privilégié pour notre action vers les familles.

La défense du consommateur constitue une action primordiale de notre Mouvement et il faut le conserver.

C'est une action financée par l'état et soumise à convention annuelle mentionnant notamment qu'elle s'applique aux actions conduites au niveau national par l'association et aux actions qui sont réalisées par les associations locales qui lui sont affiliées par :

- L'organisation de l'accueil des consommateurs,
- L'activité de traitement amiable des réclamations et de participation aux modes alternatifs de règlement des litiges,
- L'activité de communication externe à l'exclusion d'une activité commerciale de presse.

L'accueil des consommateurs pour la saisie des litiges est possible directement sur notre site Internet via la messagerie contact@familles-de-france.org.

a) La question du super agrément et ses conditions d'obtention :

- Détenir l'agrément d'association de consommateur, renouvellement en 2020
- Démontrer une expérience, une organisation et des ressources humaines en matière de défense des consommateurs, rien n'est jamais acquis : des efforts sont toujours à poursuivre.

Nos ambitions :

Le renforcement sur le terrain de certains points conso et la création notamment d'unités nouvelles dans certains départements ; **ce sera un des points d'orgue de l'année 2022.**

Le développement de nos produits de cotisations de personnes physiques ou morales.

Des impératifs :

Un travail plus rigoureux avec retour des comptes rendus d'activités « conso » des associations concernées en temps et en heure.

Un fichier exhaustif des actions entreprises avec statistiques sur les réussites.

b) La question des subventions de l'état

L'objectif de l'état est de diminuer ces subventions reversées au monde consommériste de 40 % !

La position de Familles de France n'est pas d'accepter cette démarche mais de revendiquer son existence avec ses 100 années de défense de la famille. La cour des comptes a aussi fait paraître au premier semestre 2021 un article soulignant l'importance de la position des activités consuméristes.

4. La santé

Familles de France est membre fondateur de France Assos Santé (UNAASS).

A l'assemblée générale de l'UNAASS de 2019 et après applications des règles statutaires de répartition des sièges par collège, le collège Famille s'est vu attribuer 2 titulaires et 2 suppléants au lieu de 6 !

Néanmoins, pour le collège famille, Familles de France a pu garder un siège au CA de l'UNAASS en tant que suppléant du président (titulaire) au titre de France Asso Santé des Hauts de France.

L'année 2019 a été l'année du renouvellement des représentants des usagers du système de santé dans les établissements. L'agrément santé de Familles de France a permis d'étendre notre représentation dans les CDU d'établissement.

A la fin de l'année 2020 notre agrément a été reconduit.

Aujourd'hui il nous faut persévérer et poursuivre à élaborer le fichier des Représentants des usagers (RU) et affiner notre banque de données. Vos communications auprès du pôle concerné se révèlent indispensables.

5. Au titre de notre fonctionnement je souhaite apporter les précisions suivantes :

a) Notre communication

La crise nous a appris que sans communication le lien s'interrompait ; Notre faiblesse est présente car tout le monde ne pratique pas avec aisance le clavier.

La fédération nationale s'emploie pour ceux initiés ou néophytes qui le désire à proposer des formations avec pour objectifs :

- Favoriser le partage d'informations entre associations,
- Valoriser les activités des associations,
- Échanger des documents avec la fédération nationale.

b) Nos ressources humaines

Isabelle Dupif, a été à partir de fin janvier 2021 en accident de travail jusqu'à son départ en retraite au 31 mars ; elle n'a pas eu le temps de préparer ce départ prématuré.

De ce fait, il nous a fallu nous organiser et prendre les dossiers les uns après les autres, rapidement.

Nous avons pris à titre temporaire un responsable administratif et financier pour nous aider à appréhender la charge qui nous attendait : administrative, juridique, financière et gestion.

Gabrielle Parisot s'occupe toujours de la vie fédérale et associative ainsi que du comité juridique pour tout ce qui concerne la vie associative.

Sharon Sylva gère toute la communication interne et externe et met en couleurs toutes nos publications.

Laurence Bouchez a en charge la politique familiale, santé et le développement durable.

Markéta Vadimon vous accueille par téléphone ou par mail, assure le secrétariat et surtout a pris la charge de la vérification des adhésions de notre réseau et les tâches connexes que vous connaissez bien.

Alice Elie est venue nous rejoindre courant novembre et de suite sur l'éducation, la parentalité et l'Europe. C'est ainsi que nous avons pu avancer sur la mise en place des fiches mini club sciences et aujourd'hui nous en sommes à la phase d'expérimentation sur le terrain.

En septembre 2021, Kevin m'a informée de sa demande de départ pour se bâtir un nouveau projet professionnel retournant sur son île natale et retrouver son berceau familial. Afin d'appréhender au mieux

ce changement Kevin n'est parti que fin janvier 2022 et Antoine Guiony nous a rejoint en février 2022. C'est donc Antoine qui est maintenant votre interlocuteur Conso-Logement.

Au cours de cette année 2021 nous avons accueilli Harold, personne au grand cœur d'un Esat hors les murs, qui a apporté ses compétences et qui a aidé chaque chargé de mission. Il a été apprécié. Penser à l'inclusion c'est bien, la réaliser c'est mieux !

Tous nos pôles ont un Responsable qui assume leur charge de façon parfois éloignée du fait de la Covid et sur le plan de réduction budgétaire. Ce qui ne facilite pas les choses : les échanges par mail permettent de garder le contact mais peuvent être parfois source d'incompréhension et de malaise : nous devons en garder nécessairement à l'esprit les avantages mais aussi les limites. Vous trouverez dans votre sac remis à l'accueil l'organigramme de la gouvernance et des services. Nous prenons soin à le faire évoluer à chaque modification.

Après vous avoir indiqué qui avait la charge de faire fonctionner nos différents domaines d'expertise avec les Responsables des pôles, je vous rappelle la ligne de notre travail.

A l'Assemblée générale ordinaire de juin 2019 nous avons voté le projet associatif 2019-2024 de notre mouvement intitulé « Ensemble nous porterons les attentes des familles ». Si le titre établit la ligne conductrice de ce projet : travailler ensemble avec notre réseau, avec en 2020, « réseautons ensemble » thème de notre journée réseau, ce projet contient des orientations et objectifs généraux que je souhaite voir partager dans nos fédérations départementales et associations.

Pour cela le comité stratégique œuvre selon trois axes : garder la ligne, la faire évoluer et la mettre en application.

Nous devons retenir que les priorités essentielles du projet associatif sont de maintenir et soutenir le tissu associatif local, accompagner nos associations, mettre en œuvre les plans d'actions initiés par nos pôles thématiques avec les fédérations et associations ; cela ne peut se faire sans les uns et les autres. La matinale réseau du 02 avril 2022, en conférence audiovisuelle, nous a entraînés sur le thème « en 2022, Relançons-nous ! ».

c) Les axes d'amélioration à venir

« Nous pouvons jeter des pierres, nous plaindre d'elles, trébucher dessus, les escalader ou les utiliser pour construire ».

C'est sur ce fragment de phrase que je veux vous entraîner et mettre tout à profit pour déployer les actions avec dynamisme et énergie

Rendre visible nos archives – Connaître nos évolutions

Rendre rigoureux et transparent notre système de cotisations

Créer une hot line pour répondre à vos questions administratives, financières, juridiques (jour et heure dédiés spécifiquement).

Signer une convention pour déployer une activité à titre gracieux.

Développer au plus proche des besoins les achats groupés.

Décentraliser une réunion.

S'identifier sur le terrain pour être visible avec la diffusion d'un guide d'animation pour groupes jeunes familles et spécialement à leur attention.

d) Nos orientations

Je vais vous citer William Arthur Ward il est né en 1921 et donc aurait 101 cette année

« C'est impossible dit la Fierté
C'est risqué dit l'Expérience
C'est sans issue dit la Raison
Essayons murmure le Cœur. »

1/ Je réfute et je renie en tant que présidente les trois premiers points
Impossible n'est pas français
Risqué pas forcément quand nous allons dans le même sens
Sans issue, il faut tenter car à tout problème une solution peut émerger

Alors je vous propose d'essayer parce que nous avons des convictions, un engagement et foi en l'humain.

Laissons de côté notre égo et mettons en avant notre volonté pour la famille et notre jeunesse.

Ne plus s'entendre dire que la fédération nationale ne répond pas ou est très loin des besoins du terrain.
Ne plus vouloir entendre que la fédération départementale n'a pas besoin de la fédération nationale car certains d'entre vous jouissent des agréments nationaux.

Rétablir les échanges avec les Fédérations pour renforcer le fonctionnement démocratique de notre mouvement.

2/ Ensemble faisons vivre notre projet associatif

Les pôles thématiques y contribueront largement et favoriseront sa déclinaison locale en organisant leurs travaux de groupes à partir de remontées d'expérience et d'actions pertinentes

3/ Ensemble développons notre rôle de tête de réseau : pilotage et coordination

C'est le rôle du comité stratégique.

C'est le rôle des pôles d'apporter des projets clé en mains sur le terrain.

4/ Ensemble favorisons la formation aux nouvelles technologies de communication

Faire valoir l'efficacité en mettant son envie des connaissances en œuvre et ne pas s'estimer blasé.

5/ Ensemble défendons les locataires avec la représentation des élections des locataires à la fin de l'année 2022.

« Si vous pouvez l'imaginer, vous pouvez y arriver, si vous pouvez le rêver, vous pouvez le devenir ».

Alors oui je rêve de redresser Familles de France et avec vous, ensemble, nous pouvons y arriver !



Chantal **HUET**
Présidente
Fédération nationale
Familles de France

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges 75009 Paris
01 44 53 45 90
contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France

@Familles2France

